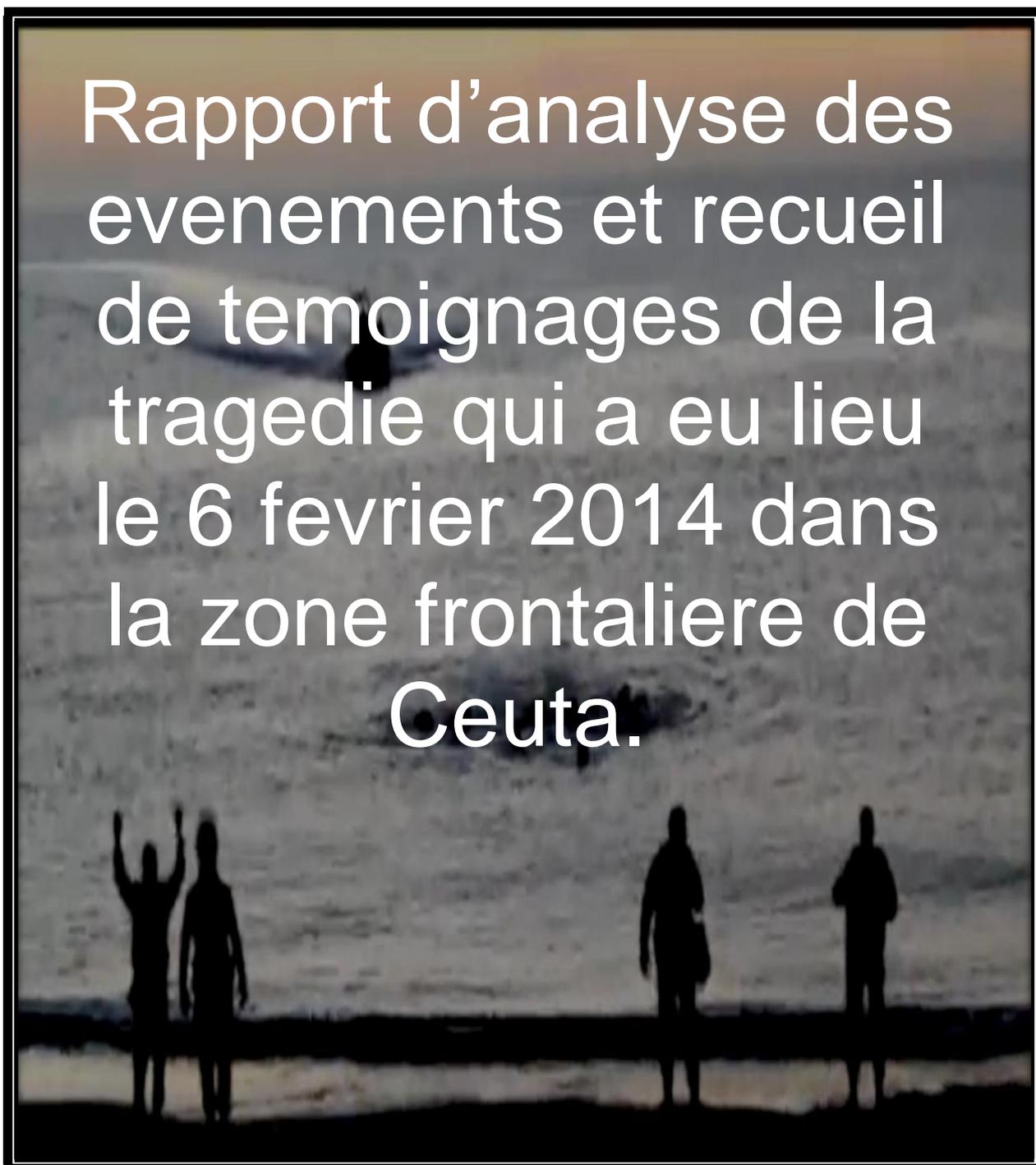


Rapport d'analyse des
evenements et recueil
de temoignages de la
tragedie qui a eu lieu
le 6 fevrier 2014 dans
la zone frontaliere de
Ceuta.



Ce rapport a été élaboré par les membres du Collectif Ca-minando Fronteras en se basant sur les entretiens avec les survivants des événements décrits.

Les rapports médicaux ont été réalisés par des bénévoles du Collectif Ca-minando Fronteras, ainsi que par des professionnels de la santé libéraux qui ont accepté la publication desdits rapports.

« Le cœur est notre arme »

« Nous ne sommes pas venus en Espagne pour combattre la Guardia Civil, nous sommes venus en Espagne pour nourrir nos familles. »

Témoignages des survivants de la tragédie
qui a eu lieu le 6 Février 2014.

1. Justification et Methodologie.

Le collectif *Ca-minando fronteras*, dorénavant le Collectif, travaille pour la protection et la défense des droits fondamentaux des personnes qui se trouvent dans des contextes frontaliers. Nous travaillons à partir d'une perspective pluridisciplinaire, garantie par des professionnels à partir d'une perspective de genre et des droits de l'enfant.

Au sein du Collectif, nous développons deux axes stratégiques de travail: l'Observatoire des Droits de l'Homme à la frontière et l'Accès au Droit à la Santé.

De l'Observatoire, nous réalisons ce que nous appelons les Brigades des Droits, qui garantit la protection des droits fondamentaux par le suivi des dossiers, et qui forme en matière de droit, les communautés de migrants, en travaillant de manière transnationale avec les différents collectifs et/ou administrations. Une équipe participe dans ces Brigades, formée par une assistante sociale, une chercheuse spécialisée dans la migration et la traite des êtres humains, et une éducatrice sociale communautaire. Les Brigades se nourrissent d'autres professionnels dans leurs différentes actions et celles-ci varient selon les besoins.

Dans le cadre de l'Accès au Droit à la Santé, nous préconisons les politiques publiques de santé qui garantissent l'accès à la santé publique de la population migrante. Dans cette lignée, nous avons développé le projet des Brigades de Santé. Une équipe médicale composée d'une femme médecin, deux infirmières et une assistante sociale. De même, nous comptons sur d'autres professionnelles qui apportent une approche holistique et multiculturelle à la notion de santé, et ce, dans les différents besoins des brigades.

Dans le cadre de nos actions pour la défense et la protection des droits fondamentaux des migrants, nous avons reçu un appel le 6 Février 2014 où un survivant nous communiquait que, après une tentative d'entrée sur le territoire espagnol, en particulier à Ceuta, il eut beaucoup de blessés et de morts, suite à une intervention des agents des forces de sécurité de l'Etat espagnol, à savoir la *Guardia Civil*.

En se basant sur cet appel téléphonique et sur tout le travail que nous avons développé avec les survivants des événements du 6 Février ainsi qu'avec les familles

des personnes décédées, depuis le Collectif *Ca-minando fronteras*, nous avons décidé d'élaborer un rapport sur les événements survenus ce jour-là.

Les objectifs du rapport sont les suivants:

- Obtenir des témoignages des survivants qui sont restés ou ont été expulsés au Royaume du Maroc afin de les unir avec d'autres versions et ainsi permettre une reconstruction aussi fiable que possible de cette tragédie.
- Fournir des preuves qui permettent d'établir les responsabilités, et qui puissent se joindre aux enquêtes des autorités ou d'autres organisations de la société civile en cours de réalisation.

En ce qui concerne la méthodologie, nous avons réalisé 28 entretiens, dont 25 avec des hommes et 3 avec des femmes. Le faible nombre des femmes est dû au fait qu'elles n'étaient que douze et seulement une d'entre elles déclare avoir franchi le territoire espagnol ce jour-là. Les personnes interrogées sont originaires du Sénégal, du Togo, de la Côte-d'Ivoire et du Cameroun.

Les entretiens ont été possibles grâce aux liens de confiance tissés avec les communautés des migrants en raison du travail du Collectif en matière de protection des droits. Ces entretiens ont eu lieu dans les villes de Fniq, Mdiq, et dans les forêts à proximité de Fniq et à la frontière avec Ceuta ainsi que dans la ville de Tanger.

Les entretiens étaient de type ouvert, sans questions fermées, et limités au récit individuel des événements. Plusieurs entretiens ont été enregistrés, d'autres non, conformément à la demande expresse des personnes qui nous les ont accordés. Certaines personnes interrogées ont dévoilé leur filiation sans problème, d'autres ont choisi l'anonymat pour des raisons de sécurité.

Un des plus grands défis, en ce qui concerne ces entretiens, était de réduire au minimum la revictimisation qu'implique le travail avec des personnes en situations d'insécurité et qui souffrent majoritairement de SSPT¹. Nous avons utilisé une terminologie conforme à leurs codes linguistiques et culturels et nous avons évité les mots qui pourraient approfondir le traumatisme ou produire une réaction négative chez la victime. Les questions proposées ont été soulevées de façon positive pour ne pas engendrer de confrontation entre les différentes versions, tout en donnant une approche nécessaire et efficace pour connaître toutes les versions des événements.

¹ Syndrome de stress post-traumatique.

En outre, nous avons pris en compte la nécessité d'éviter toutes sortes de clichés, préjugés et/ou langage militarisé.

Nous avons mené également deux groupes de discussion. Le premier a eu lieu le 8 Février et le second le 19 Février. L'objectif de ces groupes était de travailler communément sur les informations fournies par les différentes autorités espagnoles.

Au sein de ces groupes, on visionnait les différentes vidéos sur les événements trouvés dans les médias et on analysait les interventions et déclarations publiques faites par les autorités espagnoles. Dans le premier groupe 6 personnes ont participé, tous de nationalité camerounaise, dans le deuxième, 8 personnes, dont 7 camerounais et une ivoirienne. Le premier comprenait deux femmes et dans le second ils étaient tous de sexe masculin.

Les blessés ont bénéficié d'un accompagnement médical dans les hôpitaux publics Hassan II de Castillejo et Mohamed V de Tanger, ainsi que dans trois centres privés, l'un d'eux est l'hôpital italien de Tanger, puis de deux consultations ophtalmologiques également dans la ville de Tanger.

Nous avons visité à deux reprises les morgues de Fniq et Mdiq où gisaient les corps des défunts : la première visite a eu lieu le 8 Février afin d'accompagner deux membres de famille pour qu'il puissent identifier un corps, et le 25 Février à la demande expresse de deux familles, depuis leurs pays d'origine, qui étaient à la recherche de leurs frères (deux).

Méthodologie utilisée :

- Entretiens semi- structurés.
- Groupe de discussions.
- Accompagnement socio-sanitaire.

Les difficultés que nous avons rencontrées dans la mise en œuvre de la méthodologie, proviennent principalement de l'absence de protection dont souffrent les migrants dans les contextes frontaliers. Parmi les difficultés les plus remarquables, nous pouvons soulever ce qui suit :

- Dispersion des survivants dans différentes villes du Royaume du Maroc.
- Syndrome de stress post-traumatique causé par la tragédie² et détecté chez de nombreuses victimes qui engendraient, entre autres symptômes, de l'anxiété, de

² « En outre, contrairement à d'autres troubles psychiatriques qui se décrivent par leurs symptômes, le SSPT se définit par son étiologie. Le terme en lui-même implique déjà une relation de causalité entre un événement et la description clinique » Jose Luis Medina Amor. Médecin Colonel. Chef du Service de psychiatrie à

l'insécurité et de la peur. Par ailleurs, aucun des survivants avec qui nous avons eu affaire n'avait reçu de soutien psychologique auparavant.

- Situation administrative irrégulière des victimes ce qui les empêche d'accéder aux services publics tels que les certificats médicaux, plaintes et autre.
- Forte médiatisation de la tragédie traduite par le déplacement massif des journalistes sur les zones où se trouvaient les victimes, ce qui augmentait leur crainte d'éventuelles représailles de la part des autorités espagnoles et /ou marocaines.

Le programme européenne RESPECT³ identifie les éléments suivants qui ont été pris en compte dans la préparation de ce rapport. Le Collectif a pris en considération les recommandations suivantes :

- a. prendre en compte les besoins spécifiques des différents types de recherche quantitative et qualitative, veiller à ce que la participation dans la recherche soit volontaire et fondé sur le consentement éclairé.
- b. protéger particulièrement les intérêts des enfants, des personnes handicapées mentalement, des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables⁴.
- c. veiller à ce que les points de vue de toutes les parties prenantes soient pris en compte et qu'ils n'entrent pas en conflit avec d'autres principes éthiques et/ou scientifiques.
- d. veiller à ce que les participants à la recherche soient protégés d'une quelconque intrusion, détresse, indignité, inconfort physique, embarras personnel ou psychologique ou autre type de préjudice.
- e. veiller à ce que le processus de recherche n'implique aucun avantage ou perte matérielle indésirable à aucun participant.
- f. veiller à ce que les résultats de la recherche soient diffusés d'une manière à les rendre accessibles à tous les secteurs sociaux.
- g. s'assurer que la recherche soit chargée et exécutée dans le respect de tous les groupes de la société, indépendamment de la race, de l'origine ethnique, religion et de la culture, et avec le respect et la prise de conscience du genre et d'autres différences sociales importantes.
- h. éviter l'harcèlement ou la discrimination à l'égard des chercheurs assistants, stagiaires, ou d'autres collègues et minimiser les risques de sécurité.

l'Hôpital Central de la Défense. Président de la Commission Médicale d'Expertise Psychiatrique des Forces Armées. Professeur-agrégé de psychiatrie à l'Université d'Alcalá de Henares.

³ Professional and ethical codes for socio-economic research in the information society. www.respectproject.org

⁴ En ce qui concerne les mineurs et les victimes interrogées dans ce cas.

2. Qualification professionnelle des auteurs du rapport.

Le présent rapport a été réalisé par les activistes du collectif Ca-minando Froteras, spécialistes dans les phénomènes migratoires.

Helena Maleno Garzón: Chercheur. Spécialiste en phénomènes migratoires.

LICENCIÉE EN SCIENCES DE L'INFORMATION. Universidad Complutense de Madrid.

Spécialiste en **phénomènes migratoires**, spécialement les femmes et les mineurs.

Experte en Traite des Etres Humains.

Spécialiste en recherche action participative. Universidad Complutense de Madrid.

Spécialiste en genre et développement.

CONSULTANTE EXTERNE pour Women's Link Worldwilde pour le rapport sur la Traite des Etres Humains en Colombie et au Nigeria. **2010-2014.**

CONSULTANTE EXTERNE pour Defensor del Pueblo espagnol pour le rapport monographique sur la Traite des Etres Humains. 2010-2011.

DELEGUEE DU CEAR (Comité espagnol d'aide aux réfugiés) au Maroc Mai 2007-2009.

Conseillère auprès des experts judiciaires de Pontevedra à la demande du Parquet sur le thématique des effets du vaudou sur les victimes de la traite nigérianes. 2012

Auteur et coparticipante des recherches suivantes :

2010 : Recherche sur l'avortement chez les femmes migrantes durant le transit. Women's Link Worldwilde.

2010 : Recherche sur la situation des femmes migrantes et de la Traite dans la province d'Almería. Women's Link Worldwilde

2010 : Recherche en Algérie et Maroc sur la situation des mineurs migrants en transit. Laboratoire Migranter de l'Université de Poitiers.

Janvier 2007-Août 2009 : Recherche sur les femmes migrantes en transit. Women's Link Worldwilde

Juillet 2006- Novembre 2006 : Identification et Formulation de l'Accord de Coopération pour la protection de mineurs en situation prononcée de vulnérabilité en territoire marocain. Fondation CEAR et AECI (Agence espagnole de Coopération Internationale)

Mars 2006 : Coordination d'une action en Mauritanie avec de potentiels réfugiés. Association Elin.

Août 2005 – Octobre 2005 : Elaboration sur le terrain de cas sur la crise des barrières et les dportations d'immigrants subsahariens dans le désert de Mauritanie. Association Eli, Women's Link Worldwilde et Service de Jésuites pour les réfugiés.

Mai 2005-Mars 2006 : Rapport sur Ceuta, vile frontalière et les conséquences du projet européen d'externalisation de ses limites frontalières. Diagnostic de cas de mineurs demandeurs d'asile et de mineurs trafiqués. Envoi de cas à ACNUR ESPAÑA et Defensor del Pueblo. Association Elin.

Avril 2005- Mai 2005 : Rapport vidéo documentaire sur le campement de Bel Younech, à la frontière de Ceuta. Diagnostic de cas de mineurs demandeurs d'asile et mineurs victimes de traite.

Mai 2004- Août 2004 : Diagnostic-étude sur la situation de la femme marocaine dans la région de Tanger-Tétouan. Junta de Andalucia.

Janvier 2004-Mai 2004 : Recherche sur les demandeurs d'asile et leurs droits aux frontières de Ceuta et Melilla-« Le cas spécifiques des mineurs d'âge subsahariens » SOS Racisme.

Septembre 2002-Décembre 2003 : Recherche sur la vulnération des droits des immigrants subsahariens au Maroc. Diagnostic de cas de femmes et de mineurs.

Mai 2003-Septembre 2003 : Recherche sur les conditions de travail des femmes marocaines dans les chaînes de production textile. Coordinatrice Maroc. Intermon-Oxfam pour sa campagne Mas o menos.

CONFERENCES ET FORMATIONS 2012

Cours sur la Traite des Etres Humains au Conseil Général du Pouvoir Judiciaire.

Cours sur la Traite des Etres Humains à l'Université de Grenade.

Cours sur la Traite des Etres Humains à des groupes d'interventions côtiers de la Croix-Rouge et aux groupes travaillant dans les centres d'accueil de migrants de la même entité.

Cours sur la Traite des Etres Humains à des entités et administrations publiques dans la Province de Leon.

Cours sur la Traite des Etres Humains à des entités et administrations publiques au sein de la Communauté des Baléares.

CONFERENCES ET FORMATIONS 2013

Conférence sur la Traite des Etres Humains organisée par la Croix-Rouge et la Mairie de Motril.

Conférence sur la Traite des Etres Humains organisée par la Fondation Amaranta. Gijon.

Groupe de recherche sur les relations Transfrontalières réalisé par la Mairie de Malaga. Participation par interventions sur la thématique des femmes et mineurs en transit migratoire.

Formation sur la Traite des Etres Humains au personnel du CETI de Melilla. Centrée sur les incidences sur mineurs et femmes.

Conférence sur les Femmes, mineures en contexte frontalier Traite des Etres Humains. Organisée par le CEAR Euskadi.

MONTSERRAT SANCHEZ SANCHEZ. Assistante sociale

DIPLOMEE EN TRAVAIL SOCIAL. Spécialisation en Exclusion et Intégration Sociale.
Ecole Universitaire de Travail Social. Université de Pablo de Olavide de Séville. 2002

COORDINATRICE ZONE SUD PROGRAMME O'CAMBALACHE. FONDATION CROIX BLANCHE. Programme d'attention aux femmes dans un contexte de prostitution. Détection de victimes de traite. Coordination des projets dans les zones de l'Andalousie et de Ceuta. De octobre 2013 jusqu'à actuellement.

DIRECTRICE du centre d'accueil d'immigrants de la Croix-Rouge d'Algéciras. De janvier 2011 à juillet 2012.

MEDIATRICE INTERCULTURELLE. De Novembre 2008 à Décembre 2010. Centre d'accueil d'immigrants de la Croix-Rouge. Algéciras. Cadiz

FORMATRICE à l'Ecole d'Automne de la Croix-Rouge espagnole, cours de communication interculturelle, dirigé aux volontaires et techniciens de la Croix-Rouge travaillant avec des immigrants. Octobre 2009.

EDUCATRICE SOCIALE. Septembre 2008. Centre d'accueil de mineurs « Pequeño Tesoro ». Chiclana, Cadiz.

EDUCATRICE SOCIALE. De Juin 2007 à Septembre 2008. Notting Hill Housing Trust. Londres. Royaume-Unis. Travail dans centre d'accueil d'adolescents avec problèmes de comportement.

Ilargi Mayor Alforja. Educatrice Sociale.

DIPLOMEE EN EDUCATION SOCIALE. UNED 2013

Formation en travail Corporel Intégral ; Formation personnelle à travers le corps.

Association pour l'Expression et la Communication. Barcelone 2005.

Cours de Postgraduat : Expression, communication et langage dans la pratique éducative.

Création de projets. Escola d'Expressio i Psicomotricitat carme Aymerich, Barcelona 2005.

Expert Universitaire en Animation Socioculturelle, UNED 2005.



DIPLOMEE EN TOURISME Ecole Universitaire de Tourisme de l'Université de Deusto (1999/2002).

COORDINATRICE GENERALE, Projet de Cration de la Maison de la femme, ONGCOSPE, Maroc 2013/2014.

COORDINATRICE GENERALE, de l'association AREJ, Tanger, Maroc 2012/2013.

CONSEILLERE DE TRAVAIL Programme Catalogne Magreb, Tanger, Maroc, 2009/2012

COORDINATRICE ET EDUCATRICE AREJ, Birchifa, Tanger, Maroc 2007/2009

PROFESSEUR D'ESPAGNOL pour étrangers. Association Al AMAL, Tanger, Maroc. 2009/2010

EDUCATRICE SOCIALE dans un Centre de Mineurs, MENAS. Dianova, San Sebastian 2008.

CONSEILLERE DE TRAVAIL pour mineurs marocains non accompagnés : EICA et ADSIS 2006/2007/2008.

COURS D'ESPAGNOL POUR MINEURS MAROCAINS NON ACCOMPAGNES EICA et ADSIS 2006/2007/2008.

EDUCATRICE A UEC Fondation ACIS, 2006/2007.

CONFERENCES ET FORMATIONS

VII Rencontres Interculturelles d'Urgul. De l'autre côté du Détroit, Mineurs d'origine. 2009.

EC3 Rencontres Interculturelles et coopération créative 2011. Las 2 orillas. Promesses et paradoxes.

Projet PACTAM. Jeunes entres 2 rives, le défi de l'interculturalité. Intervenante à la table ronde « Vers une citoyenneté interculturelle : Associationnisme juvénile au Maroc et en Andalousie ». 2011.

3. Recit des Evenements

3.1 Récit des actions

Tous les migrants interrogés nous ont confirmé que le but de ce soir-là, était d'atteindre Ceuta par une zone nommée, par les communautés de migrants, la déviation. Celle-ci correspond à ce que les Espagnols appellent la jetée qui, en s'avançant dans l'eau, sépare le territoire marocain de l'enclave espagnole.

Pour atteindre cet objectif, les personnes interrogées disent avoir porter des bouées et des gilets de sauvetage, car ils savaient que la destination finale était de pénétrer dans la mer, nager pour finalement atteindre la plage espagnole, comme l'avait fait d'autres migrants en Septembre 20135.

Environ 300 personnes se sont présentées à l'aube, de différentes parties des forêts à proximité de Ceuta. Ils sont arrivés à environ 6h du matin à côté de la zone du Tarajal. Ils ont essayé de passer les derniers contrôles des forces marocaines pour entrer dans le passage souterrain donnant accès directement à la plage, et à la zone de la jetée. Les forces marocaines ont réussi à arrêter environ 100 personnes pendant, ce que les témoins appellent, 'la última carrera' (la dernière course). Parmi eux, se trouvaient 10 femmes, dont deux seulement ont pu atteindre l'eau et dont une seulement a réussi à atteindre Ceuta, parce que son mari l'avait porté comme un bébé.

« Les Marocains nous ont bloqué pour que nous ne puissions pas accéder à l'eau, mais nous étions en grande masse et ils ne pouvaient pas nous bloquer tous. Nous estimons que les Marocains étaient en mesure de bloquer au moins 100 personnes. Nous voulions faire ce que nos compagnons avaient fait auparavant en Septembre. »

« Nous n'avons pas été violents, c'est pour cela que nous y allons tous en même temps, car ainsi nous évitons la violence des militaires qui ont peur en nous voyant arriver en masse. »

⁵ http://www.antena3.com/videos-online/noticias/espana/inmigrantes-alcanzan-nado-playa-tarajalceuta_2013091700081.html

« Nous avons tous été bloqués par les marocains, et ceux qui nous ont bloqué avec des couteaux, nous crevaient les bouées. »

Selon les témoignages, environ 200 immigrants ont réussi à atteindre la mer. Les marocains ont cessé d'intervenir, avec l'usage de la force, dès que les migrants ont pénétré dans l'eau. Dès lors, les témoins ont commencé à citer l'intervention de la Guardia Civil⁶.

Dans ce sens, les migrants ont distingué des tirs provenant de la Guardia Civil espagnole dès qu'ils ont pénétré dans l'eau. Ils racontent que dans un premier temps, c'était des tirs de sommation, mais que dès qu'ils ont commencé à gagner la zone espagnole, la Guardia Civil a commencé à tirer sur les personnes qui se trouvaient dans l'eau.

« Au début, c'était des tirs en l'air, et quand ils ont réalisé que nous étions en train d'atteindre la partie espagnole, que nous passions par la « déviation », ils ont alors commencé à tirer sur les corps. La première balle m'a touché au dos, et la deuxième à la mâchoire. »

« Nous savions qu'ils allaient essayer de nous bloquer par tous les moyens, c'est normal, c'est une frontière, mais nous n'avons jamais imaginé qu'ils allaient tirer sur nous avec des armes alors que nous étions dans l'eau. »

Tous les témoignages recueillis par le Collectif indiquent que les agents de la Guardia Civil tiraient sur les bouées et que plusieurs balles en caoutchouc ont touché des parties vitales des corps, en particulier la tête et le visage.

Les témoignages indiquent également la violence perpétrée par les agents de la Guardia Civil qui s'étaient embusqués derrière les roches de la jetée et tiraient de là, les mêmes témoins indiquent que les tirs se produisaient à une courte distance des migrants qui étaient dans l'eau. Les témoins ont également expliqué comment les agents de la Guardia Civil dissimulés derrière les roches de la jetée, utilisaient les culasses de leurs armes pour empêcher les migrants de s'accrocher aux rochers.

« J'en ai vu trois, alignés sur les rochers pour tirer sur les corps, et s'ils te touchaient à l'œil, ce n'était pas leur problème. »

⁶ Médecins Sans Frontières. *Violencia, Vulnerabilidad y Migración* [en ligne]: atrapados en las puertas de Europa. [violence, vulnérabilité et migration : coincé dans les portes de l'Europe] Mars 2013. http://www.atrapadosenmarruecos.org/doc/informemarruecos2013_cast.pdf Selon l'expérience de Médecins Sans Frontières (MSF), les forces marocaines ne sont pas les seules responsables de la violence contre les subsahariens qui essaient de traverser vers l'Europe. À la fin de 2012, les équipes de MSF ont traité des patients ayant affirmés que la Guardia Civil utilisait des balles en caoutchouc pour les appréhender et les frapper. Pour plus d'informations, voir:

Le deuxième point de violence exercée contre la population migrante et soulevé par les témoins, est celui des agents postés sur la plage. Selon les migrants, la Guardia Civil diminuait avec violence les personnes qui rejoignaient la côte et dans deux cas, les blessés rapportent qu'un agent leur a tiré sur la tête quand ils gisaient sur le sable. Les témoins rapportent que les tirs ne se produisaient pas seulement dans l'eau mais aussi sur la plage quand les gens gagnaient ce côté, exténués.

« Il y avait une femme agent de la Guardia Civil. Elle nous a mis à genoux, et nous a frappé avec une matraque. Elle était la seule femme que nous avons vu, elle avait environ 30 ans, elle était mince et avait des cheveux clairs. Les coups m'ont causé des dommages à la hanche et une inflammation à la jambe droite. »

Le troisième point de violence se trouve dans ce que les migrants désignent comme le mirador et que nous pouvons identifier comme la tour de contrôle de la frontière. Des témoins expliquaient comment un agent de la Guardia Civil tirait depuis le mirador vers le côté marocain, une fois que les corps étaient sur la plage. Ils indiquent que cet agent faisait des gestes que les migrants ont identifiés comme des gestes de moquerie, ce qui pourrait être 'a tomar por culo' (allez vous faire enculer). Ces événements ont eu lieu après avoir vu les corps des personnes décédées sur la plage marocaine. Les migrants ont jeté des pierres sur la tour de contrôle quand les agents de la Guardia Civil renvoyaient le deuxième groupe de migrants au Maroc, et en raison de rage et d'impunité que démontraient ces agents à ce moment-là. Depuis une petite ouverture de la fenêtre de la tour de contrôle, ils ont commencé à tirer sur les personnes qui se trouvaient de l'autre côté avec les cadavres.

« Nous avons provoqué des dégâts dans certaines parties du « mirador ». Nous voulions briser la porte par laquelle ils nous avaient mis dehors. »

Les témoins ont également distingué une vedette qui portait le signe de la Guardia Civil et un zodiac avec des agents de la Guardia Civil, qui pourrait correspondre à un semi-rigide militaire, selon les photos que nous avons montré aux témoins. Ces derniers relatent aussi que les deux embarcations ont utilisé du matériel anti-émeutes (balles en caoutchouc et gaz lacrymogènes).

Un autre point souligné par les témoins, est celui de l'utilisation de ce qu'ils identifient comme gaz lacrymogène. 19 personnes interrogées affirment que les gaz leur ont produit des picotements dans les yeux, une cécité temporaire, des démangeaisons intenses dans le nez et une sensation d'étouffement. Et trois parmi les blessés nous

ont mentionné des irritations pulmonaires qui ont duré entre 48 et 72 heures après le contact avec ces gaz.

« La police marocaine a essayé de nous retenir, mais elle a échoué car nous étions nombreux. Nous avons traversé tous les contrôles jusqu'à atteindre l'eau. Une fois dans l'eau, la Guardia Civil a constaté qu'il se passait quelque chose, les agents sont sortis et ils ont commencé à nous tirer dessus. Ils tiraient et les bouées se crevaient. Soudain, j'aperçois de la fumée sortant de l'eau, c'était du gaz lacrymogène qu'ils lançaient et qui noyait les personnes. Je me suis évanoui, et la seule image qui m'est restée dans la tête, parce que mon ami avec qui je trainais tout le temps et avec qui je suis venu au Maroc a perdu sa vie. La seule image dont je me souviens, c'est celle de la fumée sortant de l'eau. »

« Lorsqu'ils lancent les gaz dans l'eau, c'est quoi leur but ? Le but est de nous étouffer, nous noyer, ce n'est pas bon du tout. Les balles sont meilleures, parce que le gaz était pire, après la course nous étions déjà fatigués, nous étions dans l'eau sans savoir nager et le gaz limite la respiration. »

Une des personnes interrogées a déclaré avoir vu le pot de gaz utilisé par les agents, qu'il ne pouvait pas identifier les inscriptions de celui-ci, mais qu'il était de couleur rouge et grise.

Quand nous avons interrogé les témoins/victimes sur la violence dont ils sont accusés par les autorités espagnoles, ils indiquent tous que la violence s'est produite après les expulsions et à l'arrivée des cadavres sur la côte marocaine. Ils affirment que la Guardia Civil a tiré, même quand ils étaient du côté marocain, parce que les migrants, à un moment donné, cherchaient refuge sur la côte marocaine.

« Quand nous avons vu les corps sur le sol, nous avons prié et chanté l'hymne national, puis nous avons ramassé et jeté des pierres sur 'le mirador'. Nous étions nerveux. Les agents continuaient à nous tirer dessus même avec les corps de l'autre côté, du côté marocain. »

« Nous avons pensé que les Espagnols allaient nous sauver et quand nous avons vu les corps sur le sol de l'autre côté, nous nous sommes mis en colère, nous pensions que ce n'était pas normal. »

« Il y avait un agent de la Guardia Civil dans le mirador, il était chauve et d'âge moyen, il tirait du 'mirador' et continuait à le faire sur les corps des morts qui avaient échoués sur la plage. »

Les témoins coïncident en décrivant la scène qui a provoqué la panique chez les migrants : les agents de la Guardia Civil s’embusquant sur la jetée et sur la plage, les deux embarcations en mer et la tour de contrôle, ils étaient tous en train de tirer sur les personnes, et de lancer du gaz lacrymogène dans l’eau.

« Il nous ont bloqué à la déviation, nous ne pouvions ni avancer ni reculer en arrière. Nous étions bloqués par les marocains d’un côté et par les espagnols de l’autre. »

« Ils nous ont causé beaucoup de mal. Nous avons une mauvaise image des Marocains, mais cette fois-ci, les marocains ne nous ont rien fait. Nous sommes déçues, nous pensions qu’en atteignant l’eau et la zone espagnole nous serions déjà protégées. Les Marocains ont pleuré quand nous avons commencé à prier pour les morts musulmans, ils ôtaient leurs chapeaux et pleuraient. »

3.2 Sauvetage et premiers secours.

Les témoins soulignent le manque de secours de la part de la Guardia Civil espagnole, certains d’entre eux, font remarquer que ces situations se reproduisent en permanence pendant les tentatives d’entrée irrégulières⁷.

Ils décrivent, ce jour-là, des scènes dans lesquelles les migrants tentaient d’accéder aux rochers et comment les agents les empêchaient en les repoussant vers la mer.

Le témoignage qui se répète le plus souvent parmi tous les témoignages recueillis, est celui des bateaux de la Guardia Civil qui les bloquaient les blessés qui essayaient d’aller vers eux pour demander de l’aide, et que les agents ne leur ont pas porté secours.

« Certains ont pénétré dans l’eau pour aller vers le bateau. Quand tu rencontres des difficultés dans l’eau, tu penses que si tu t’approches du bateau ils vont t’aider, ils te feront sortir de l’eau, mais ce n’était pas le cas, ils se retiraient et te laissaient mourir. »

« J’ai vu quatre personnes en train de se faire battre car elles voulaient s’approcher du bateau. »

⁷ « Le Comité prie instamment l’État partie de mener une enquête adéquate et impartiale sur les événements produits le 26 Septembre 2007, de poursuivre et de punir les responsables de ces actes et de fournir une réparation intégrale qui comprend une indemnisation adéquate à la famille de M. Sonko ». Décision du Comité contre la torture relative à la mort de Lauding Sonko, la nuit du 26 Septembre 2007, quand il a essayé d’entrer à Ceuta. Bulletin du Ministère de la Justice. Organisation des Nations Unies. Mai 2012.

Ils soulignent, non seulement le manque de moyen de sauvetage des vivants et/ou mourants, mais aussi l'absence de coopération des autorités espagnoles pour récupérer les corps des morts dans la mer. Dans tous les récits, ils mentionnent que se sont les migrants eux-mêmes, aidés par des agents marocains, qui ont porté les morts à la côte du Maroc. Il indiquent, concrètement un jeune migrant de 16 ans, bon nageur, comme le sauveur de deux corps dans la mer.

Quatre témoins racontent que parmi les décédés, trois avait un faible rythme cardiaque quand ils ont atteint la plage, et que l'ambulance marocaine a tardé entre 45 minutes et 1 heure pour arriver et qu'ils n'ont pas pu sauver leurs vies.

Bien que les Marocains ont porté les premiers soins aux blessés sur la plage, ils ne disposaient que d'une trousse de premiers secours et n'avaient qu'une personne en charge, selon les migrants, ils ne se sont pas occupés de la réanimation des corps inconscients récupérés de la mer.

« Les deux corps que j'ai vu à Castillejo, auraient possiblement pu survivre, mais l'ambulance du côté marocain a mis si longtemps pour arriver et chercher les corps. La police marocaine n'a pas touché les corps, se sont les africains eux-mêmes qui ont essayé de les réanimer en leur introduisant des bâtons dans la bouche. Les dents été serrés et nous étions contraints à les forcer pour pouvoir leur donner de l'air, en leur mettant un bâton. »

Un des migrants, qui correspond au blessé 2 du rapport, a été sauvé de l'eau inconscient, avec un rythme cardiaque faible et les yeux révulsés. Les témoins indiquent que les migrants eux-mêmes, lui ont ouvert la bouche à la force, et l'ont réanimé en introduisant un objet dans la bouche pour tenir sa langue. Il a repris ainsi conscience et a commencé à respirer normalement.

« Trois personnes sont arrivées à la plage en respirant encore. Ils ont pu réanimer J. mais pas le reste. Ibrahim Keita était mort, J. ne bougeait pas, ses yeux étaient retournés. Mais son cœur battait un peu, nous lui avons mis le bâton dans la bouche. Le problème est que l'ambulance est arrivée très tard, entre 45 minutes et 1 heure de retard, les gens auraient pu être sauvés. »

Les opinions de toutes les personnes interrogées, coïncident sur le fait que si la Guardia Civil avait participé au sauvetage de ceux qui se noyaient, ils auraient pu sauvé leurs vies.

Le blessé 7 du rapport explique ainsi la mort de son partenaire M. Larios Fotio (disparu) : « *Larios était à côté de moi, à quelques mètres, je l'entendais crier, il disait à l'aide, à l'aide en se dirigeant vers l'embarcation de la Guardia Civil. Après, je n'ai plus entendu ses cris.* »

Deux témoins racontent la suite du décès de M. Oumar Ben Sanda. « *Sanda demandait de l'aide, il a tendu sa main vers le rocher et la Guardia Civil l'a frappé et renvoyé dans l'eau à nouveau.* »

3.3 Les renvois irréguliers.

Les témoins fournissent des chiffres différents concernant le nombre de personnes qui ont atteint la côte espagnole et qui ont été ensuite expulsées au territoire marocain, ce que les autorités espagnoles appellent des 'devoluciones en caliente' (renvois à chaud)⁸.

« *Il est de coutume chez la Guardia Civil de chasser les gens dehors*⁹. »

Dans le présent rapport, nous avons recueilli les témoignages de neuf migrants qui déclarent avoir atteint la côte espagnole et avoir fait l'objet d'une expulsion. Déclarations corroborées par d'autres collègues interrogés.

Les expulsés avaient les profils suivants :

- Un mineur camerounais de 16 ans.
- Une femme et son mari, tous deux camerounais.
- Deux hommes de nationalité malienne qui ont atteint le territoire espagnol avec l'intention de demander asile.
- Un homme de nationalité camerounaise qui a atteint la plage blessé par balle, selon sa déclaration.
- Un homme de nationalité togolaise, qui a rejoint l'État espagnol blessé par balle, et rapporté dans notre rapport en étant le blessé 6.
- Un homme de nationalité camerounaise et témoin de la mort de Ben Oumar Sanda.

⁸ « Le contrôle accru des frontières s'est accompagné de campagnes régulières de contrôles d'identité et d'interpellations dans les divers centres urbains ou dans les forêts avoisinant les enclaves de Sebta et Mellilla, suivies d'opérations de refoulement vers la frontière algérienne ou mauritanienne. Ces campagnes ont donné lieu à de nombreuses violations des droits des migrants en situation irrégulières (interpellation des réfugiés, violences et mauvais traitements, refoulements sans saisine de la justice, ...) qui s'ajoutent aux violences de délinquants et de trafiquants des êtres humains et aux violations subies par les migrant-e-s pendant leur long parcours migratoire, parfois avant même leur entrée sur le territoire national » Rapport du CNDH (Conseil national des droits de l'homme) sur la situation des migrants et des réfugiés au Maroc. Septembre. 2013. Rabat.

⁹ Ibid. Les témoignages recueillis par le personnel de Médecins Sans Frontières indiquent que de nombreux migrants qui arrivent à traverser les barrières, dont certains avec des blessures bien visibles, sont attrapés la Guardia Civil espagnole et livrés aux Forces de Sécurité Marocaines.

- Un homme de nationalité camerounaise qui en atteignant la plage a été touché par des balles en caoutchouc dans le visage et que notre rapport désigne comme blessés 7. Il est également témoin de la mort de Larios Fotio.
- Un homme de nationalité camerounaise qui déclare avoir été touché par des balles en caoutchouc dans le visage en arrivant à la plage, il est désigné dans notre rapport en étant le blessé 5.
- Un homme camerounais.

Ils rapportent tous avoir été maltraités et avoir souffert de différents degrés de violences par des agents de la Guardia Civil dès leur arrivée sur la côte espagnole.

« Nous avons été arrêtés à la plage, ils nous ont fait asseoir et ont commencé à nous battre comme si nous étions des animaux et ont fini par nous envoyer au côté marocain. »

Dans leurs récits, ils racontent avoir été soumis avec violence. Une femme explique comment elle avait été touchée par une balle en caoutchouc sur la tête tandis qu'elle était dans l'eau, et qu'elle n'a reçu aucun secours sur la plage, et que plusieurs agents l'ont soumise. Un des interrogés déclare être arrivé avec une large blessure sur son visage qui saignait abondamment et qu'il a été tout de même expulsé par les agents.

« Quand nous sommes arrivés [se référant à la plage] j'ai dit d'abord à un agent que ma tête a été touchée par une balle, que ma tête, ma tête, vous avez tiré sur ma tête, mais ils ne m'écoutaient pas, ils m'ont jeté par terre, j'ai commencé à crier et à pleurer, il y avait plus de cinq hommes sur moi. J'ai dit pardon ma tête, mais ils ne m'écoutaient pas, ils m'ont jeté et traîné comme un sac. Chaque soir, j'ai mal à la tête. Un d'eux a vu que j'étais une femme et m'a dit de me calmer, mais le chef des agents est venu et a donné l'ordre de m'expulser. »

Parmi les personnes interrogées, deux gravement blessées, expliquent qu'ils les ont reçu alors qu'ils se trouvaient sur le sable, quand ils ont atteint la plage épuisés, et juste avant d'être expulsés au côté marocain.

« J'avais porté trois personnes avec moi. Ma femme qui s'accrochait à mon cou et deux frères maliens qui s'étaient agrippés à moi, ils portaient les deux bouées car ils ne savaient pas nager. Je leur ai dit de mettre simplement la main sur la bouée et comme je sais nager nous irions tous ensemble. Je les ai tiré tous les trois et j'ai été le premier à atteindre la côte espagnole ... J'ai reçu deux balles de caoutchouc, une dans le bras, une des balles m'a paralysé le bras, mais j'ai continué à nager jusqu'à la plage. Les

agents disaient 'tranquilo, moreno, tranquilo' (toi le brun, reste tranquille). Il y avait une femme agent, qui m'a frappé. »

Deux des migrants qui disent avoir subi les expulsions, expliquent qu'un agent de la Guardia Civil dans la cinquantaine, aux cheveux blancs est arrivé, et qu'ils le connaissent car ils disent que c'est la deuxième fois qu'il les expulse de cette façon. Qu'il semblerait être le chef, et que c'était lui qui s'était approché de la porte de la clôture et négociait pendant une dizaine de minutes avec les Marocains avant de procéder à l'expulsion des gens.

«Je suis arrivé à la zone espagnole, épuisé, alors j'ai levé la main pour que l'agent puisse m'aider, mais celui-ci m'a frappé avec sa matraque et celui qui était en dessus de lui, a tiré sur moi, deux fois. Je me suis évanoui pendant 5 secondes, puis je me suis remis. J'ai nagé pour m'éloigner. J'ai atteints la plage. Il y avait au moins 10 qui étaient arrivés avant moi. Ils m'ont dit, 'moreno, tranquilo' (eh le brun, reste tranquille). Ils m'ont frappé à l'aide d'une matraque pour qu'on ne se s'échappe pas, ils nous ont fait asseoir près de la porte. Je me souviens d'un agent, parce que c'est la deuxième fois qu'il m'expulse. Il a les cheveux blancs et doit avoir la cinquantaine. A chaque fois qu'il arrive, il paraît le plus strict, le plus sauvage, on dirait un leader, à chaque fois qu'il arrive, il crie dehors ! dehors !. »

CONCLUSIONS

Un certain nombre d'éléments communs se dégage du récit des témoins et des blessés:

Les témoins et les victimes de la tragédie établissent un lien de causalité entre les décès et les blessés et l'utilisation du matériel anti-émeute par la Guardia Civil.

Les conditions d'entrée des migrants représentaient déjà une situation objective de risque pour leur intégrité physique, de sorte que le recours à la force a déterminé une situation concrète et évitable de danger.

Ils indiquent qu'aucune mesure spécifique n'a été employée pour le sauvetage des personnes dans l'eau (aucun n'a pu accéder à une embarcation en dépit de l'existence d'au moins trois dans la zone) ni les protocoles de sauvetage et de premiers secours ont été activés tenant en compte le nombre de personnes touchées et la gravité des conséquences (décès et blessures graves).



Ils ont tous souligné qu'aucune assistance médicale n'a été fournie aux blessés qui ont atteint la côte espagnole et qui étaient sous la surveillance de la Guardia Civil.

4. Dommages personnels: Blesses

Les dommages personnels ont été répertoriés en ce qui concerne les survivants, composés de dommages psychologiques et de blessures physiques. Dans le présent rapport on ne vise que les blessures physiques car nous ne disposons pas actuellement de suffisamment de temps pour une évaluation précise des dommages psychologiques et des conséquences qu'elles peuvent avoir sur les survivants.

La détection des blessés a eu lieu le 6 Février 2014, de sorte que les procédures d'assistance et d'accompagnement des Brigades de la santé de ce Collectif ont été déployées dès lors.

Methodologie utilisee :

- Détection de blessés. Examen général et entretien.
- Première évaluation sanitaire, dérivation à des centres de santé et/ou hôpitaux.
- Soins et suivi de l'évolution des blessures.
- Traitement pharmacologique/ administration de médicaments.
- Dérivation aux soins spécialisés ; ophtalmologie.
- Accompagnement et médiation socio-sanitaire.

Ci-après, se détaille l'identification des lésions des blessés avec qui on a eut contact, et dont les blessures étaient plus importantes, ainsi que la description, l'évaluation et les séquelles de celles-ci.

BLESSE 1

Nom: [REDACTED]

Age: 26

Nationalité: Camerounais

“ J’étais dans la mer, je nageais, je me suis rendu compte qu’ils tiraient, lorsqu’ils tiraient j’ai senti que j’avais une blessure à la tête. J’ai fait demi-tour pour m’éloigner un petit peu de l’endroit d’où tirait la guardia civil. Quand je suis sorti de l’eau, je me suis rendu compte que j’avais du sang sur le front et j’ai constaté que j’avais une blessure à la tête. La police marocaine a essayé de me donner les premiers soins, ils m’ont bandé la tête. Quand je me suis rasé la tête, j’ai constaté la taille de la blessure due à une balle de caoutchouc.”



Le rapport médical constate :

Blessure ouverte en forme de C de 5 cm de longueur et de 1 cm de largeur ayant 5 mm de profondeur localisée au niveau du sommet de la tête à l’union des deux pariétales, blessure qui s’est fermée «

Date de réalisation du rapport: 25/02/2014

Médecin qui réalise le rapport: [REDACTED]

La abajo firmante, Dra. [REDACTED] certifica que, quien dice ser [REDACTED] [REDACTED] que refiere ser de origen camerunés y haber nacido en 1.988 y que refiere haber sido víctima de una agresión el 6 de febrero de 2.014, presentando la siguiente lesión:

Herida abierta en forma de C de unos 5 cm de longitud y 1 cm de anchura con unos 5mm de profundidad localizada a nivel de la coronilla en unión más alta de ambos parietales, herida que ha ido cerrando por segunda intención.



Tánger a 25 de febrero de 2.014

BLESSE 2

Nom: [REDACTED]

Age: 25

Nationalité: Camerounais

« J'étais en train de nager, j'ai remarqué que mes yeux me piquaient beaucoup, ensuite j'ai vu tout noir et j'ai perdu connaissance. La première chose dont je me rappelle est que je me suis réveillé sur la plage entouré de mes compagnons. Par après durant plusieurs jours, j'ai souffert d'une douleur au niveau de la poitrine. Mes amis m'ont dit que je suis arrivé mort à la plage, qu'ils m'ont sorti de l'eau et qu'ils m'ont mis un bâton en bouche pour ne pas me mordre la langue. »

Le rapport médical signale :

Qu'il témoigne avoir été victime d'une agression avec des coups de gaz lacrymogènes pendant qu'il nageait, signalant que ses yeux lui piquaient beaucoup, qu'il perdit la vision et perdit connaissance, et se réveilla lorsqu'il était déjà sur la plage. Il dit avoir souffert de difficultés respiratoires durant une semaine.

L'exploration au jour d'aujourd'hui est normale ainsi que l'auscultation cardiaque avec des battements rythmiques sans souffle ni bruits pathologiques et l'auscultation pulmonaire avec murmure vésiculaire conservé et sans signe de difficulté respiratoire.

Date de réalisation du rapport : 25/02/2014

Médecin qui réalise le rapport: [REDACTED]

La abajo firmante, Dra. [REDACTED] certifica que [REDACTED], quien dice ser [REDACTED] [REDACTED] que refiere ser de origen camerunés y haber nacido en 1.989, y que refiere haber sido víctima de una agresión con disparos de gases lacrimógenos mientras nadaba, refiriendo que le picaron mucho los ojos, que perdió la visión y se desmayó, despertándose cuando ya estaba en tierra. Refiere haber estado una semana con dificultad respiratoria.

La exploración en el día de hoy es normal incluyendo la auscultación cardíaca con tonos rítmicos sin soplos ni ruidos patológicos y la auscultación pulmonar con murmullo vesicular conservado y sin signos de dificultad respiratoria.



Tánger a 25 de febrero de 2.014

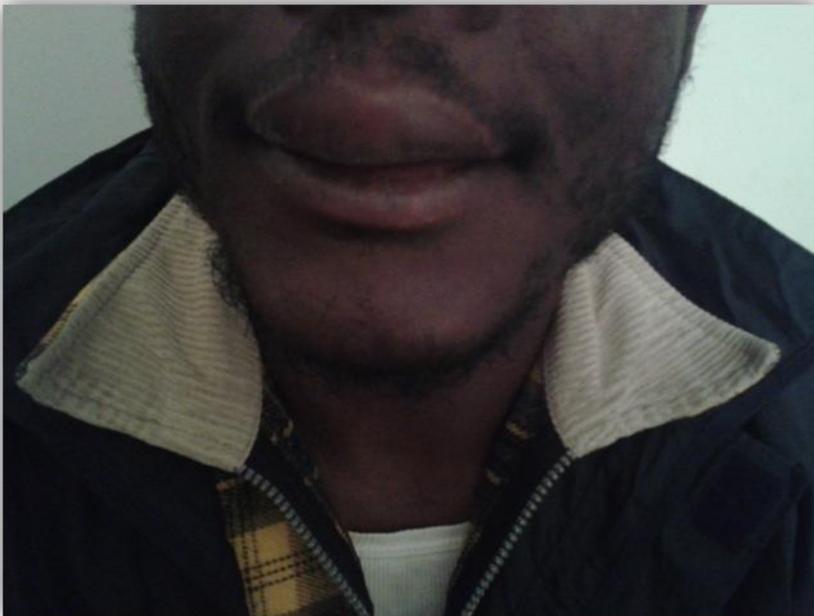
BLESSE 3

Nom: [REDACTED]

Age: -

Nationalité: Camerounais

« Ce qui s'est passé avec les espagnols...nous avons le cœur pour entrer en Espagne et ce n'est pas normal qu'ils nous tirent dessus avec des armes. Je suis monté sur les roches et je me suis accroché au grillage métallique. Mon gilet de sauvetage était troué et je ne pouvais aller dans l'eau. Les espagnols frappaient, frappaient au travers du grillage »



Le rapport médical constate :
Grand œdème et gonflement de la lèvre supérieure sur toute son extension et tuméfaction sur le dessus du pied droit au niveau des scaphoïdes et de l'astragale

Date de réalisation du rapport:
25/02/2014

Médecin qui réalise le rapport:
[REDACTED]



La abajo firmante, Dra. [REDACTED], certifica que, quien dice ser [REDACTED]
[REDACTED] que refiere ser de origen camerunés y que refiere haber sido víctima de una
agresión el 6 de febrero de 2.014, presentando las siguientes lesiones:

Gran edema e hinchazón del labio superior en toda su extensión y tumefacción en el
dorso del pie derecho a nivel del escafoides y astrágalo.



Tánger a 25 de febrero de 2.014

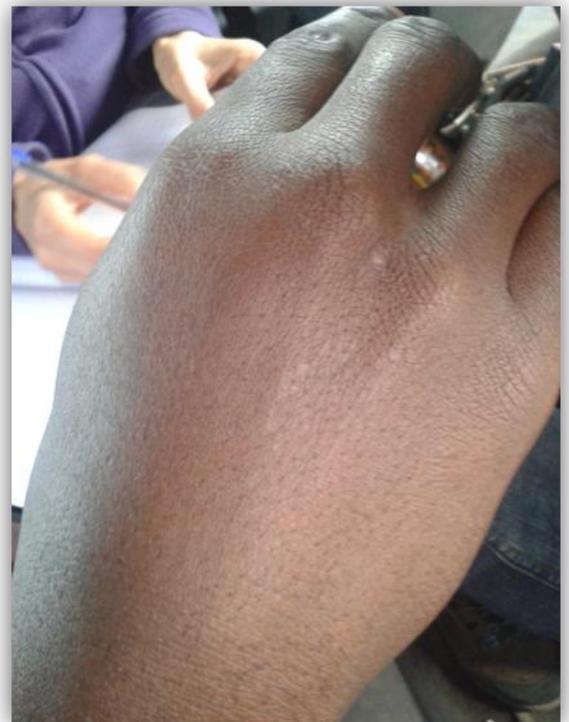
Blessé 4

Nom [REDACTED]

Age: 29

Nationalité: Camerounais

« Quand je suis sorti de l'eau je ne pouvais pas marcher. Je ne sais pas ce qui m'a frappé dans l'eau, j'ai seulement senti la douleur en sortant de l'eau parce que j'avais peur que je ne sentais rien, je pensais seulement à ne pas me noyer. Depuis, je ne peux pas bouger la main, je en peux pas non plus mettre ma chaussure, j'ai beaucoup de couleur. »



Le rapport médical constate:

Tuméfaction et œdème sur le dessus de la main droite au niveau de l'union métacarpe- phalangique du troisième doigt et au niveau du 2ème et 3ème métacarpes de cette main. Il souffre de douleur à la palpation et d'impuissance fonctionnelle avec une impossibilité de flexion du troisième doigt de la main droite. Tuméfaction, œdème et douleur à la palpation sur le dessus du pied droit au niveau de l'os scaphoïde et de la zone distale de l'astragale de ce pied.

Date de réalisation du rapport: 25/02/2014

Médecin qui réalise le rapport: [REDACTED]

La abajo firmante, Dra. [REDACTED] certifica que, quien dice ser [REDACTED] [REDACTED] que refiere ser de origen camerunés y haber nacido en 1.985, y que refiere haber sido víctima de una agresión el 6 de febrero de 2.014 , presentando las siguientes lesiones:

Tumefacción y edema en el dorso de la mano derecha a nivel de la unión metacarpo-falángica del tercer dedo y a nivel del 2º y 3º metacarpiano de dicha mano .Presenta dolor a la palpación e impotencia funcional con imposibilidad de flexión del tercer dedo de la mano derecha.

Tumefacción , edema y dolor a la palpación en el dorso del pie derecho a nivel del hueso escafoides y zona distal del astrágalo de dicho pie.



Tánger a 25 de febreo de 2.014

Blessé 5

Nom: ██████████

Age: 33

Nationalité: Côte d'Ivoirien

« Quand je suis rentré dans l'eau tout a été très rapide. Du côté de Ceuta, sur les rochers il y avait au moins 5 gardes qui tiraient dans l'eau. Quand j'ai atteint la déviation leurs balles m'ont atteint, la première au pied et la seconde au genou qui est enflammé. Je me suis débattu comme je pouvais et je suis sorti de l'eau, je suis arrivé du côté de Ceuta. J'étais allongé sur la plage et j'ai reçu la troisième balle sur le visage. J'avais le visage très enflammé, l'œil fermé me faisait très mal. »



Le rapport médical rapporte:

Secrétions conjonctivales de l'œil droit accompagné d'un œdème de la paupière supérieure que rend difficile l'ouverture naturelle de l'œil. Lésion dermique circulaire dépigmentée de 4 cm de diamètre localisé au niveau de la zone supraciliaire de l'œil droit.

Date de réalisation du rapport: 25/02/2014

Médecin qui réalise le rapport: [REDACTED]

Le rapport médical ophtalmologique rapporte :

Certifie avoir examiné Mr. [REDACTED] qui déclare avoir été victime d'un traumatisme oculaire droit le 06/02/2014.

L'examen a révélé l'impact d'un traumatisme frontal avec œdème des pupilles en voies de régression, avec hyperémie conjonctivale. Le fond de l'œil est normal. Mr. X a besoin d'un traitement médical et d'un contrôle pour évaluer l'évolution du traumatisme.

Certificat expédié à l'intéressé faisant acte et ayant effet pour les actes légaux opportuns.

Date de réalisation du rapport: 14/02/2014

Médecin qui réalise le rapport: [REDACTED] spécialiste en ophtalmologie

La abajo firmante, [REDACTED] certifica que, quien dice ser [REDACTED] que refiere ser de origen costamarfileño y haber nacido en 1.981, refiere haber sido víctima de una agresión el 6 de febrero, presentando las siguientes lesiones:

Derrame conjuntival en ojo derecho acompañado de edema de párpado superior que dificulta la apertura natural del ojo.

Lesión dérmica circular despigmentada de unos 4 cm de diámetro localizada en zona supraciliar del ojo derecho derecho.



Tánger a 25 de febrero de 2.014

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALIER PROVACIAL
HÔPITAL MOHAMMED V
TANGER



BULLETIN DE CONSULTATION

N° 111340

N° d'ordre : _____

Date : 14/06/14

Heure de consultation : [] []

N° Quittance : _____

P : []

Ind : []

Mut : []

P.S : []

Exon : []

Ayant droit : []

Médecin de Garde : _____

Nom et Prénom du malade : *Guerra*

Age : _____ Sexe : []

Diagnostic : *Ulcère*

Provenance : Ville : _____ Localité : _____

U [] R []

Adressé par : *Ophtalme*

Public : [] Privé : [] Autres : []

Traitement Ambulatoire : *Cur*

Dr Guerra

Dr. [REDACTED]

Expert Assermenté

Spécialiste en Ophtalmologie
Chirurgie de la cataracte par phacoemulsification
Angiographie Numérisée - Lasers
Strabisme Chirurgie Refractive



خبير محلف

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون
جراحة عدسات العيون (اجلاله) بالليزر
تصوير أوعية العين الرقمي
تصحيح الحول جراحة نقص النظر بالليزر

Tanger, le 14/2/2014

- CERTIFICAT -

Je soussigné Dr [REDACTED], certifie avoir examiné,
Ce jour Mr [REDACTED] qui déclare avoir été victime
d'un traumatisme oculaire droit le 06/02/2014

L'examen retrouve l'impact d'un traumatisme frontal avec
œdème des paupières en voie de régression, avec hyperhémie
conjonctivale.
Le fond d'œil est normal.

Mr [REDACTED] nécessite un traitement médical et un contrôle pour
évaluer l'évolution du traumatisme.

Certificat délivré à l'intéressé(e) pour servir et valoir ce que de
droit.

SIGNE : Dr [REDACTED]

Dr. [REDACTED]
OPHTALMOLOGISTE
EXPERT ASSERMENÉ
Tél. [REDACTED]

Tanger

.51

Blessé 6

Nom : [REDACTED]

Age: 24

Nationalité: Togo

« Je suis arrivé de l'autre côté. Je suis sorti de l'eau et j'avais beaucoup de sang sur le visage, j'avais très mal au nez. J'étais sur la plage et les gardes m'ont pris de force. Je leur montrais la blessure et je leur disais de ne pas me refouler, je les suppliais. Je résistais et j'ai ensuite noté un fort coup de botte contre ma poitrine, j'ai dû stopper de résister et c'est ainsi qu'ils me renvoyèrent de l'autre côté. Ce sont les marocains qui m'ont cousu le nez »



Le rapport médical constate:

Blessure par coupure avec contusion, sanglante, de 7 cm de longueur, en diagonale depuis la base de l'os nasal du côté gauche jusqu'à l'aile droite du nez qui a nécessité 10 points de suture.

Date de réalisation du rapport:
25/02/2014

Médecin qui réalise le rapport:
[REDACTED]

La abajo firmante, Dra [REDACTED] certifica que ,quien dice ser [REDACTED] que refiere ser de Togo y haber nacido en 1.990 , refiere haber sido víctima de una agresión el día 6 de febrero de 2014, presentando la siguiente lesión :

Herida inciso-contusa , sangrante, de unos 7 cm de largo, con recorrido en diagonal desde la base del hueso nasal en su lado izquierdo hacia el ala de la nariz derecha, atravesando la nariz en diagonal ,que ha precisado 10 puntos de sutura.



Tánger a 25 de febrero de 2.014

Blessé 7

Nom: [REDACTED]

Age: 23

Nationalité: Camerounais

« La guardia civil tiraient des gaz dans l'eau et ce gaz m'asphyxiait. Quand je suis arrivé sur la plage dans les rochers, il y avait un garde qui mit son arme sur ma tête et me disait de retourner. J'ai dit en arabe que « la » je ne peux pas, alors il tira et tira de nouveau deux fois. Tout mon visage se mit à gonfler en une fois, à un moment donné j'ai perdu connaissance, je ne peux pas avancer, je ne peux pas retourner. Je suis resté 15 minutes dans l'eau et le flotteur m'a sauvé, j'ai récupéré un petit peu et je suis retourné vers l'autre côté, un ami m'a aidé à sortir de l'eau de nouveau. Je me débatais dans l'eau mais je ne pouvais pas en sortir. Les marocains m'ont envoyé à l'hôpital Hassan II de Castillejo, durant 4 heures, mouillé avec le sable et ils ne m'ont pas assistés. Après nous avons été au commissariat de Tétouan, et là j'ai dit au commissaire que je me sentais mal et ils m'ont envoyé à l'hôpital de Tétouan, où je suis resté deux semaines. J'ai demandé un certificat médical en sortant parce que je ne vois pas avec l'œil droit mais ils m'ont répondu qu'ils ne peuvent pas me le faire parce que c'est une assistance gratuite que nous ne payons pas. Je ne peux pas voir, celui qui m'a fait ça est un garde qui était sur les rochers. »



La abajo firmante, Dra. [REDACTED] certifica que, quien dice ser [REDACTED] y que refiere ser de origen camerunés y tener 23 años de edad, refiere haber sido víctima de una agresión el 6 de febrero de 2.014, presentando las siguientes lesiones:

gran edema de párados superior e inferior de ojo derecho que no permite apertura ocular, sin conocer las lesiones que pudiera haber dentro del ojo. Lesión dérmica circular de unos 4 cm de diámetro localizada en el centro de la frente a la altura del nacimiento del cabello.


Dra. [REDACTED]
Colegio de Médicos
MÁLAGA
Colegio Oficial de Médicos

Tánger a 25 de febrero de 2.014

l'œil droit sur lequel
avait subi un traumatisme
(A.V. 1/20) et le fond d'œil
confirme l'atteinte sclérotale
par le passage d'une maculopathie
cicatricielle post-traumatique
irréversible -
L'IPP est positif et de
80% (théorie/cœur) -
Certificat délivré au
moins pour 5 l'interne
pour faire et valoir ce que
de droit

122-017711
Tanger
Dr. [Signature]
[Redacted]

Dr. [Redacted]
SPECIALISTE MALADIES
ET CHIRURGIE DES YEUX
N° [Redacted]
TANGER

اختصاصي في الأمراض وجراحة العيون
رخصة رقم [Redacted]
الهاتف والفاكس عيادة
طنجة
03 MARS 2014

Tanger, le

Certificat Medical
Je soussigné [Redacted] oculiste
par le présent vous examine
le 3.3.2014 le docteur [Redacted]
qui prétend vous être
victime d'une affection par
un tiers personne connue le
6.2.2014 -
L'examen a révélé une
importante déficience visuelle

Blessé 8

Nom: [REDACTED]

Age: 20

Nationalité: Sénégalais

Le rapport médical constate:



Impossibilité d'ouvrir par lui-même l'œil gauche, après ouverture de l'œil pour l'examen, on observe une hyperémie conjonctivale qui s'étend sur toute le conjonctivite et sécrétions de l'œil gauche.

Date de réalisation du rapport: 25/02/2014

Médecin qui réalise le rapport: [REDACTED]

Le rapport médical ophtalmologique rapporte :

Je certifie avoir examiné Mr. [REDACTED] qui déclare avoir été victime d'un traumatisme oculaire gauche le 06/02/2014. L'examen a trouvé des ecchymoses periorbitales avec

œdèmes des pupilles, un hypème en voie de régression avec hypertension oculaire hémorragique du vitre de l'œil.

Mr. [REDACTED] nécessite un traitement médical urgent, du repos et de la vigilance. Certificat expédié à l'intéressé faisant acte et ayant effet pour les actes légaux opportuns.

Date de réalisation du rapport : 14/02/2014

Médecin qui réalise le rapport : [REDACTED] spécialiste en ophtalmologie

La abajo firmante, Dra. [REDACTED] certifica que, quien dice ser [REDACTED] que refiere ser de origen senegalés y haber nacido en 1.984, refiere haber sido víctima de una agresión el 6 de febrero de 2.014, presentando la siguientes lesiones:

imposibilidad para abrir por sí mismo el ojo izquierdo, tras abrirle el ojo para la exploración se observa hiperemia conjuntival que se extiende por toda la conjuntiva y derrame ojo izquierdo.



Tánger a 25 de febrero de 2.014



Dr. [REDACTED]

Expert Assermenté

Spécialiste en Ophthalmologie
Chirurgie de la cataracte par phacoemulsification
Angiographie Numérisée - Lasers
Strabisme Chirurgie Refractive



خبير محلف

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون
جراحة عدسات العيون (اجلالة) بالليزر
تصوير أوعية العين الرقمي
تصحيح الحول جراحة نقص النظر بالليزر

Tanger, le 14/2/2014

- CERTIFICAT -

Je soussigné Dr [REDACTED] certifie avoir examiné,
Ce jour Mr [REDACTED] qui déclare avoir été victime
d'un traumatisme oculaire gauche le 06/02/2014

L'examen retrouve une ecchymose périorbitaire avec œdème des
paupières, un hyphéma en voie de régression avec hypertonie
oculaire hémorragie du vitré.

Mr [REDACTED] nécessite un traitement médical d'urgence, repos et
surveillance.

Certificat délivré à l'intéressé(e) pour servir et valoir ce que de
droit.

SIGNE : Dr [REDACTED]

Dr. [REDACTED]
OPHTHALMOLOGISTE
EXPERT ASSERMENTÉ
Tanger
Tél. [REDACTED]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALIER PROVACIAL
HÔPITAL MOHAMMED V
TANGER



BULLETIN DE CONSULTATION

N° 008341

N° d'ordre :

Date : 26/9/14

Heure de consultation : [] [] []

N° Quittance :

P :

Ind :

Mut :

P.S :

Exon :

Ayant droit :

Médecin de Garde :

Nom et Prénom du malade : *Juan Hernandez*

Age : []

Sexe :

Diagnostic : *Glaucoma*

Provenance : Ville :

Localité :

U

R

Adressé par : *Ophthélate*

Public :

Privé :

Autres :

Traitement Ambulatoire : *Com*

[Signature]
Dr. *[Signature]*

Conclusions :

En raison des évènements objet du présent rapport, on a examiné l'existence de 15 blessés avec lésions traumatiques, dont 8 sont rapportés avec des blessures plus graves et des séquelles.

Aucun des blessés qui a atteint la plage espagnole Tarajal n'a reçu une assistance médicale par les autorités espagnoles.

Tous les blessés ont reçu une assistance médicale d'urgence sur la plage du Maroc et 19 ont été transférés dans les hôpitaux de la région. Une personne a été hospitalisée pendant deux semaines à l'hôpital public de Tétouan, cette personne figure dans notre rapport comme étant le blessé 7.

Ceux qui ont reçu une assistance sanitaire dans un centre médical marocain, n'ont aucun dossier ou rapport médical concernant leurs lésions ou le traitement prescrit. Le blessé 7 a réclamé un certificat d'hospitalisation et les autorités de l'hôpital le lui ont refusé en expliquant qu'il s'agissait d'une personne sans-papiers.

Deux parmi les blessés attendent la demande d'un certificat médical légal pour agression, à délivrer par les autorités marocaines.

Au moins 3 blessés continuent de souffrir des séquelles graves compromettant leur santé : perte de vision partielle ou totale d'un œil. Il s'agit des blessés 5, 7 et 8.

D'autres blessées ont refusé d'être assistées de peur de fournir leurs données personnelles ou n'ont pas accordé leur consentement pour que leurs assistances soit reflétée dans le présent rapport.

5. Dommages personnels: morts

« J'ai vu mourir trois personnes, et les trois personnes ont reçu des balles comme moi, une dans la mâchoire avec un point de suture. Ils tiraient sur les têtes, et ensuite ils lançaient des gaz lacrymogènes dans l'eau, et c'est ce qui a tué les gens, car tu t'évanouis et tu bois de l'eau. »

On dispose de preuve de l'existence de morts, depuis le 6 Février 2014, à 09:00 du matin. Deux témoins oculaires ont contacté par téléphone les bénévoles de ce Collectif pour signaler l'existence de morts sur la plage. Initialement, on parlait de sept personnes dont les corps ont été récupérés "in situ" quelque temps après la tragédie.

La priorité de cette recherche reposait sur l'identification des corps trouvés et sur la vérification de leurs identités et la localisation de leur famille.

Nous avons visité le 8 Février, en compagnie des amis et collègues des disparus, les morgues des hôpitaux Hassan II de Fnidq et Mohammed VI de Mdieq. Dans l'hôpital Hassan se trouvait deux morts et dans l'hôpital Mohamed VI se trouvait sept.

Lors de notre visite, on nous informe que les autopsies sont effectuées à l'hôpital Hassan II. Nous avons attendu que celles-ci soient achevées et immédiatement le médecin légiste est passé à l'hôpital Mohamed VI pour réaliser les sept autopsies restantes. Nous avons attendu deux heures et demie jusqu'à ce que le médecin ait terminé les sept autopsies pour essayer de reconnaître les corps.

L'ambassade du Cameroun a procédé à l'enterrement des 4 morts identifiés, dont nous rapportons qu'ils sont camerounais appartenant à l'ethnie « Houssa ».

Nous visitons à nouveau les morgues des deux hôpitaux le 25, munis de matériel photographique, pour chercher les disparus pendant cette tragédie. Les autorités sanitaires nous informent qu'à l'hôpital Mohamed VI de Mdieq se trouvent deux corps, et un troisième en attente de rapatriement dans son pays d'origine. A l'hôpital Hassan II Fnidq, gisent deux morts sans sépulture.

Les membres de famille qui recherchaient leurs proches, et qui ont eu un contact visuel avec les corps, constatent que certains d'entre eux souffrent de blessures sur le visage et la tête, et se demandent si elles étaient pré ou post mortem.

L'un des corps à la morgue de Fnidq présentait une rupture complète de la lèvre supérieure et une petite blessure sur son front.

En ce qui concerne les sept décédés qui se trouvaient à la morgue de Mdieq, l'un d'eux avait la tête complètement bandée – visiblement le front – étant le seul avec ce type de pansement. Trois d'entre eux présentaient des blessures externes : oreille bandée, blessure sous l'œil et blessure à la poitrine. Ils étaient tous munis d'une petite bande qui les identifiait par un numéro.

À la demande du père de l'un des défunts, et dans le cadre des Brigades de santé, nous avons élaboré un rapport sur les blessures externes du corps de son fils identifié comme DECEDE 5 comme l'indiqué le rapport.

METHODOLOGIE UTILISEE:

- Documentation en photos et vidéos
- Entretiens avec des survivants
- Visites des morgues des hôpitaux **Hassan II** de Fnidq et **Mohammed VI** de Mdieq
- Mesures d'identification des morts à l'aide des amis et/ou familles.
- Entretiens avec les responsables des hôpitaux
- Contact téléphonique avec les consulats du Cameroun et l'Association des Camerounais.
- Accompagnement social à la famille des morts et des disparus.

Décédé 1

Disparu

Nom: Samba Baya

Nationalité: Sénégal, Kolda

Son compagnon ■ qui est le Blessé 8 dit qu'il est mort en étant dans l'eau et que lui-même s'est chargé de contacter sa famille et de les informer du décès.

Morgue: Non mentionné

Décédé 2

Disparu

Nom: Youssouf

Nationalité: Guinea Conakry

Morgue : Non mentionné



Décédé 3

Nom: Keita Ibrahim

Nationalité: Côte d'Ivoirien

Morque : Mdieq



Décédé 4

Nom: Yves Martin Bilong

Nationalité: Camerounais

Morgue : Mdieq



Décédé 5

Nom: Armand Ferdinand Souop Tagne

Age :23

Nationalité: Camerounais

Morgue: Mdieq

Enterrement: Transporté au Cameroun pour inhumation dans sa localité d'origine (Douala).

Identification visuelle du cadavre: identifié par un membre de la famille extensive à la date du 08/02/2014.

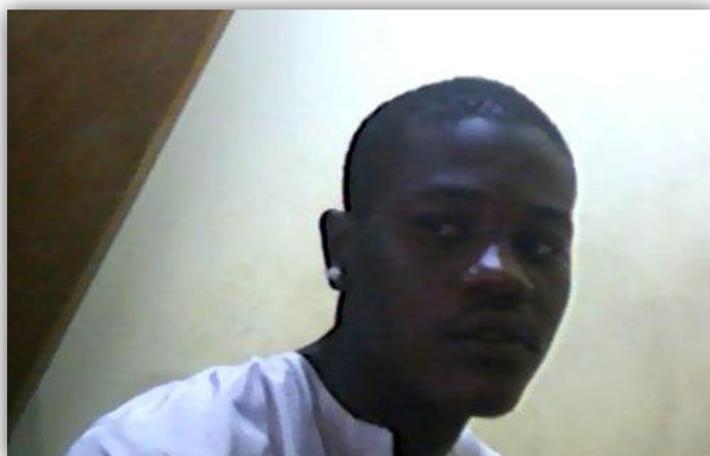
Identifié par Tagne Wafo son père à la date du 14/02/2014.

Le cadavre présentait des lésions au niveau de la tête et du visage et pour cette raison, Je, Docteur ■■■ ayant comme numéro d'identité ■■■ inscrite à l'Ordre Officiel des Médecins de Malaga avec le numéro ■■■ et ayant comme domicile actuel ■■■ je suis requise par Monsieur Pierre Wafo Tagne de réaliser un rapport médical portant sur les lésions que l'on peut voir sur la photo ci jointe, qui selon lui sont celles du cadavre de son fils Armand Ferdinand Souop Tagne.

Lésions visibles sur la photographie:

Lésion circulaire, propre sur le bord, avec légère perte de substance de 5 mm de diamètre et de 2 mm de profondeur, localisée sur la moitié gauche du visage `mi chemin entre la gorge et l'orifice nasale, on observe ce qui pourrait être du sang sur le visage autour de la blessure.

2 blessures ouvertes linéaires de 1 cm de longueur et de 3 mm de largeur approximativement, localisées dans la zone de l'union temporal- pariétal gauche. On observe un petit dépôt de sang de 2x2 cm sur la base où est appuyé le cadavre aux niveau des blessures.



Yo, Dra. [REDACTED], colegiada en el Colegio Oficial de Médicos de Málaga con el número [REDACTED] y con domicilio actual en [REDACTED] Málaga, soy requerida por el Sr.D. Pierre Wafo Tagne para realizar un informe médico sobre las lesiones que se aprecian en la foto que adjunto, que según él refiere pertenecen al cadáver de su hijo Armand Ferdinand Sowop Tagne.

Lesiones que puedo apreciar en la fotografía :

- lesión circular, limpia en su borde, con leve pérdida de sustancia, de unos 5mm de diámetro y unos 2mm de profundidad , localizada en hemicara izquierda a mitad de camino entre el trago y el orificio nasal, se aprecia lo que pudiera ser sangre en la cara alrededor de la herida.
- 2 heridas abiertas lineales de 1 cm de largo x 3 mm de ancho aproximadamente, localizadas en unión ténporo-parietal izquierda. Se observa un pequeño depósito de sangre de unos 2x2cm sobre la base donde está apoyado el cadáver al nivel de las heridas.


Dra. [REDACTED]
Colegiada nº [REDACTED]
MÁLAGA
Colegio Oficial de Médicos

Tánger a 25 de febrero de 2.014

Décédé 6

Nom: Jeannot Flame

Nationalité: Camerounais

Morque: Mdieq



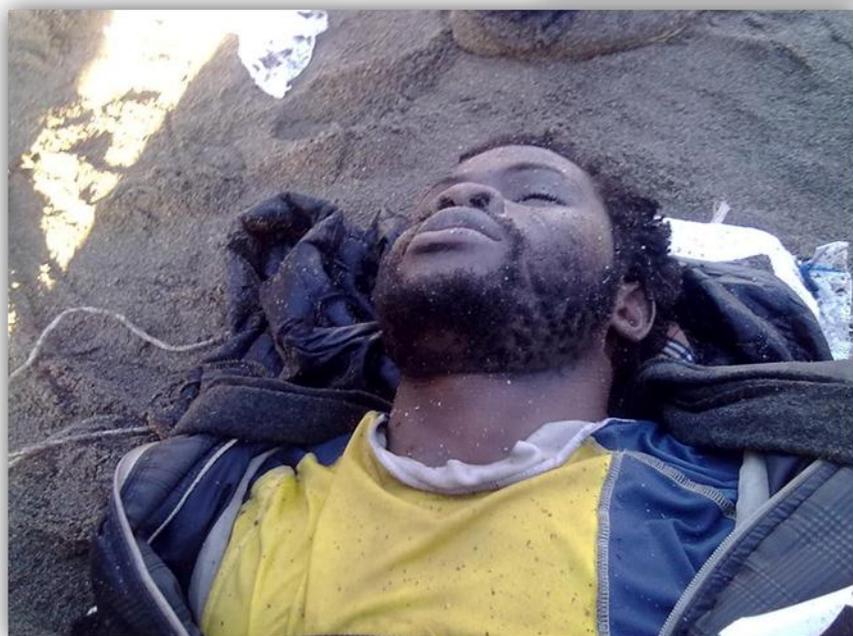
Décédé 7

Nom: Oumar Ben Sanda

Nationalité: Camerounais

Morgue: Mdieq

« Il y a un Monsieur qui m'a marqué. Il a fait que Sanda, mon ami mort que l'on appelait Oncle, c'est lui qui a fait que Sanda tombe inconscient en le frappant avec une matraque. Cet homme, son visage est gravé dans ma mémoire. Il a les cheveux blancs » raconte un compagnon , témoin des faites.



Décédé 8

Nom: Blaise Fotchin

Nationalité: Camerounais

Morgue: Mdieq

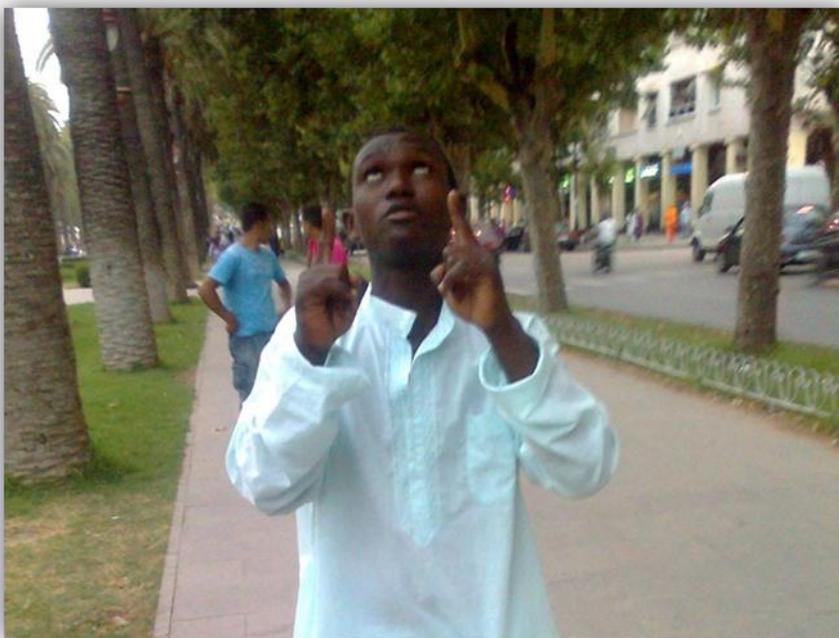


Décédé 9

Nom: Daouda Dakole

Nationalité: Camerounais Houssa

Morgue: Mdieq



Décédé 10

Disparu 1

Nom: Ousman Kenzo

Nationalité: Camerounais Houssa

Morgue : Non mentionné



Décédé 11

Disparu 2

Nom: Larios Fotio

Nationalité: Camerounais



Décédé 12

Disparu 3

Nom: Nana Roger Chimi

Nationalité: Camerounais



Décédé 13

La personne qui apparait sur la photo avec la chemise blanche, nous n'avons pas d'information sur elle. Ses compagnons disent qu'elle était mineur d'âge, 15 ans, qu'elles vivaient avec des camerounaises mais qu'elle n'était pas de cette nationalité.

Morgue : Mdieq



CONCLUSIONS:

Les dimensions de la tragédie, et la lecture politique qui a été faite, ont considérablement entravé et ralenti l'identification des décédés, ce qui a produit et produira des dommages irréparables aux familles.

Sept corps ont été provisoirement identifiés et se trouvent à la morgue de l'hôpital Mohamed VI de Mdieq. L'identification a été faite par la reconnaissance des corps ou par des photos affichées par les responsables des morgues pour les parents ou collègues des défunts.

On a constaté l'existence d'erreurs dans l'identification officielle de certains corps au Maroc en raison de la découverte, sur les corps, de documents personnels n'appartenant pas aux défunts.

L'identification de notre part, n'a pas été en mesure de se fermer définitivement pour les raisons suivantes :

- Interdiction de l'identification visuelle des corps dans certains cas.
- Interdiction pour obtenir des photos et des vidéos pour les envoyer aux familles des disparus.
- Enterrement rapide des corps trouvés sur le territoire espagnol.

7. CONCLUSIONS GENERALES DU RAPPORTS

Nous considérons qu'il existe une formelle concordance entre toutes les sources d'information analysées: les témoignages des personnes non concernées par les événements, les dossiers médicaux, les données photographiques, la connaissance de la dynamique des procédures d'immigration, l'analyse des vidéos officielles et privées, l'étude des rapports officiels et le récit des survivants et victimes des événements du 6 Février 2014.

Nous concluons que les témoignages fournis par les survivants qui ont accepté de participer à ce rapport ont été persistants tout au long des différents entretiens, sous réserve des principes de non-obtention de gain ni de perte.

Nous concluons que des renvois collectifs ont été réalisés pour tous ceux qui ont atteint la côte espagnole sans établir de procédure administrative dérivée de la loi d'immigration et sans faire de distinction entre les demandeurs d'asile et les blessés.

Nous concluons l'existence de difficultés dans l'identification des morts dans les deux Etats où se trouvent les corps, dues à l'impossibilité de prendre des photos des corps pour les envoyer aux familles des disparus dans le cas du Maroc et à l'enterrement rapide des corps en Espagne sans laisser le temps aux familles des disparus de réclamer les corps et les enterrer selon leurs coutumes.

Ce rapport a été préparé par Helena Maleno Garzón, Montserrat Sanchez Sanchez et Ilargui Mayor Alforja, chercheuses et militantes du groupe Ca-minando Fronteras ; avec la collaboration de collègues migrants N.W. et D.M.

Ce rapport a été rendu possible grâce à tous les collègues migrants qui nous ont courageusement et généreusement aidés dans la préparation. Et également grâce aux collègues de Madrid qui nous ont aidé pour rendre cette recherche possible.

Mille mercis aux familles pour leur compréhension, patience et courage. Et surtout, nos plus sincères condoléances aux familles.

Fait à Tanger, le 13 mars 2014.

Les données personnelles de ceux qui ont apporté leurs témoignages ainsi que celles des blessés ont été omises par respect pour leurs vies privées étant donné la nature publique de ce rapport. Au lieu de cela, les données des défunts sont maintenues en tant qu'hommage à leur vie et leurs efforts pour une vie meilleure.

=====Fin de la traduction, du 24 mars 2014